



Lettre d'information N°73 - 16 juillet 2026

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

A la Une cette semaine !

La réforme de la facturation électronique entre dans sa phase décisive : au 1er septembre, toutes les entreprises devront être prêtes à recevoir leurs factures numériques. Le ministre David Amiel promet une mise en œuvre « tolérante et bienveillante » de cette phase de démarrage.

Les centres de gestion sont mobilisés pour accompagner chaque exploitation dans ses choix, ses outils et ses démarches.



A la une

Facturation électronique : David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics a annoncé une phase de démarrage « bienveillante » pour accompagner les entreprises dans la transition numérique.

Dans le reste de l'actualité

BCAE 4 : Le décret n°2026-608 du 9 juillet 2026 supprime la définition d'une largeur minimale en ce qui concerne les fossés de drainage et d'irrigation pour la BCAE 4.

Aides PAC : L'instruction DGPE/SDPAC/2026-389 du 8 juillet 2026 précise et actualise l'ensemble des règles transversales applicables aux aides liées à la surface dans le cadre de la PAC pour la campagne 2026.

Effarouchement de l'ours : Un arrêté du 13 juillet 2026 encadre les mesures d'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées, afin de prévenir les dommages aux troupeaux.

Guide de l'évaluation des titres de société et des entreprises : Vingt ans après sa publication, le Guide de l'évaluation des titres de sociétés est enfin mis à jour.

DNC : Face à un risque de résurgence du virus, le ministère de l'Agriculture maintient la vaccination des bovins dans le sud-ouest pour sécuriser la protection sanitaire.

SNBC-3 : Le Gouvernement a adopté la troisième Stratégie nationale bas-carbone (SNBC-3), qui fixe la trajectoire de la France pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Aux côtés de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), cette stratégie constitue l'un des piliers de la planification écologique.

Diminution du nombre des exploitants : La démographie agricole poursuit son recul. Au 1er janvier 2025, la MSA comptabilise un peu plus de 400 000 actifs non-salariés. Les chefs d'exploitation, qui en constituent l'immense majorité, voient leur nombre continuer de s'éroder. En revanche, l'emploi salarié permanent progresse encore.

Incendies : Face aux incendies qui frappent plusieurs régions et provoquent d'importants dégâts matériels, Agrica remet en action son dispositif "AGRICIA Solidaire" afin d'apporter une aide financière d'urgence à ses ressortissants sinistrés, partout en France.

Produits biologiques : La commission de l'agriculture du Parlement européen a adopté une série de mesures proposant une mise à jour des règles européennes relatives à la production, à la certification et au commerce des produits biologiques.